

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 21 Décembre 2023 à 19 heures

✓ Date de la convocation :	15 Décembre 2023
✓ Conseillers en exercice :	15
✓ Conseillers présents :	12
✓ Procurations :	2
✓ Publication de la liste des délibérations :	27 Décembre 2023
✓ Quorum	13/8

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-et-un Décembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Effiat, se sont réunis, dans le lieu habituel de leurs séances, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Marc CARRIAS, Maire.

Etaient présents : Mmes et Mrs Marc CARRIAS, Maire, Président de séance, Fabienne GASTON, Adjointe au Maire, Olivier MANTEAU, Adjoint au Maire, Christelle PERRONNET, Adjointe au Maire, Véronique de MOROGES, Marie-France BELLIER, Gilles BIGAY, Gaëlle CHALARD, Frédéric MARTIN, Raphaël MARTINEZ, Nadège SIMONIAN, François LAFAURE, Conseillères Municipales et Conseillers Municipaux.

Excusés : M. Jean-Luc VALLANCHON (Pouvoir à Mme Christelle PERRONNET), Mme Stéphanie GRANERO (Pouvoir à M. Marc CARRIAS), M. Eric RENAUT.

Secrétaire de séance : M. Olivier MANTEAU.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal précédent,
2. Plan de lutte contre les Emballages abandonnés,
3. Convention Groupement de Commandes Aménagement Traversée du Bourg,
4. Questions Diverses.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL PRECEDENT :

A l'unanimité,
Le Conseil Municipal accepte le procès-verbal de la réunion du 28 Novembre 2023.

2. **PLAN DE LUTTE CONTRE LES EMBALLAGES ABANDONNES : Délibération n° 2023-76 :**

A l'unanimité,

Le Conseil Municipal donne son accord à Monsieur le Maire pour signer la demande pour engager un plan de lutte contre les emballages abandonnés.

3. **CONVENTION GROUPEMENT DE COMMANDES AMENAGEMENT TRAVERSEE DU BOURG : Délibération n° 2023-77 :**

A l'unanimité,

L'Assemblée autorise Monsieur le Maire à signer la convention groupement de commandes pour l'aménagement dans la traversée d'agglomération d'Effiat RD 984 et RD 93.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Communauté de Communes Plaine Limagne :** Lors du dernier conseil communautaire de l'année ayant eu lieu à Effiat, le projet de piscine a été abandonné.
- **Cantine Scolaire :** Prévoir la réparation ou le remplacement de la porte du vestiaire.
- **Boîte à livres :** Prévoir son installation sur la Place d'Armes vers l'école.
- **Multi-Rural :** Le commerce fermera à la fin du mois.
- **Recensement de la population :** Après parution du Décret d'authentification au Journal Officiel, la population légale en vigueur au 1^{er} Janvier 2024 sera de 1 152.
- **Repas des personnes de plus de 65 ans :** Liste des conseillers disponibles pour assurer le service.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close.